Nom du pays: Cabo Verde
Nom du ministère: Ministère de l'Éducation
Date: 26/07/2021

Modèle pour les engagements de contributions des pays

Compte tenu des pressions énormes et des incertitudes significatives auxquelles sont confrontés les gouvernements et les décideurs politiques en ce moment, ainsi que de la nécessité de veiller à ce que les promesses de contribution soient crédibles, les principes suivants sont pris en compte pour l'engagement de la contribution

Engagement en termes de volume

Base de l'engagement (%)

Veuillez sélectionner l'une des cases ci-dessous (cliquez sur la case) :

☐	☒	☒	☐	☐
Part des dépenses consacrées à l'éducation dans le budget total *(incluant le service de la dette)*	Part des dépenses consacrées à l'éducation dans le budget total *(hors service de la dette)*	Dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB	Dépenses consacrées à l'éducation par habitant en pourcentage du PIB par habitant *(par sous-secteur)*	Autre % (veuillez préciser)

Description du périmètre budgétaire de l'éducation

Les ministères qui participent au budget pour l'éducation (fonctionnement et investissement) :

- *Ministère de la Famille Développement et de l'Inclusion Sociale – Préscolaire (transferts aux municipalités)*
- *Ministère des Finances - Formation professionnelle*
- *Ministère de l'Economie Maritime – Formation Professionnelle (École de la Mer)*

Dépenses historiques et prévues (%)

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Budget exécuté (réel): 20,56%	Budget exécuté (réel): 21,4%	19,5%	20%	20%	21,4%	21,4%



Justification (facultative)	Au cours des deux dernières années le budget pour la fonction l'Éducation (tous les ministères concernés inclus) représente environ 21% du budget global de l'État exécuté. Les dépenses publiques d'éducation (en % du PIB), en moyenne sur les quatre dernières années, ont été de 6,2% par an. L'actualisation de cet indicateur sera faite après le recensement général de la population qui est en cours mais il estimé que ce pourcentage ne se dégrade pas. Malgré les effets de la pandémie sur l'économie du pays en adopte un secnario tendentiel pour l'exécution de la fonction éducation dans les 20%, en moyenne, entre 2021 et 2025 car les mesures de reprise qui favorisent les familles auront des effets positifs sur la scolarisation des enfants et des adolescents. En raison de la pandémie du nouveau coronavirus, le SARS-CoV2, l'État a pris une série de mesures pour protéger les intérêts des familles, des travailleurs, des entrepreneurs et des entreprises: mesures de type I- aide aux entreprises; type II- - déduction à la perception de 20.000 ECV pour l'embauche de chômeurs pour une période minimale de 12 mois, etc.(IRPC- impôt sur le rendement des personnes colectives); type III- paiements fractionnés des contribuables (l'IRPS impôt sur le rendement des personnes individuelles)- en septembre et décembre 2020, etc.; Type IV reduction de TVA / droits de douane / droits de timbre. Aussi, une mesure importante pour la rentrée 2021/2022 est la vaccination de tous les enseignants. En outre, le Programme du nouveau Gouvernement accorde une place centrale à l'Éducation et au développement du Capital Humain. Cette vision est reprise dans le cadre de la préparation du nouveau Plan de Stratégique de Développement Durable du Pays qui sera mis en oeuvre en 2022-2026. De plus, certains partenaires, ont déjà inscrits dans les cadres de coopération 2021-2025 un renforcement des fonds pour l'Éducation.

Autres engagements politiques indicatifs

L'ambition d'une éducation de qualité a été une caractéristique permanente de la construction de la citoyenneté capverdienne. Conformément à l'Agenda 2030 pour l'éducation, la vision du Cap-Vert est de parvenir à une éducation d'excellence. En ce sens, le secteur de l'éducation,est aligné avec le Plan national de développement durable (2017-2021), a inclut des mesures politiques dans le Plan stratégique pour l'éducation (2016-2021) en considérant les intentions du Programme de Gouvernement de la IXème (2016-2021), législature, qui vise à mettre en œuvre un "système éducatif capable de fournir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'économie et à la formation intégrale de l'homme cap-verdien, au renforcement des capacités et à la citoyenneté active" (p. 68).

Principales priorités de la politique éducative pour 2017-2021

Tous les domaines considérés comme prioritaires pour le secteur de l'éducation au cours des dernières années reposaient sur les principes suivants : équité, qualité et pertinence, et gestion efficiente et efficace. Les questions de genre, d'environnement, de droits de l'homme et de citoyenneté ont été abordées dans tous les domaines.

- Universalisation progressive de l'accès à l'enseignement préscolaire, à l'enseignement de base et à l'enseignement secondaire.



- Amélioration de la qualité et la pertinence des services éducatifs ;

- Renforcement de l'efficacité et la gestion de l'éducation.

Afin d'accomplir ces mesures de politique éducative, la loi des bases du système éducatif (LBSE) a été modifiée par le décret législatif n° 13/2018, du 7 mai, qui révise les bases du système éducatif capverdien. Il est souligné l'extension de l'éducation de base de 6 à 8 ans ; l'élimination progressive des frais de scolarité jusqu'à l'enseignement secondaire ; l'efficacité de l'éducation inclusive, par la mise en œuvre de diverses modalités d'éducation spéciale.

En ce qui concerne l'égalité des sexes, outre le Plan national pour l'égalité des sexes (2020-2023) coordonner par le ministère de la Famille et de l'Inclusion Social, il convient de souligner le normatif sur la permanence des étudiantes et des mères enceintes dans le système éducatif, décret-loi 47/2017, qui montre l'attention particulière portée à l'éducation des filles, en tant que facteur de progrès dans le développement du capital humain.

Plusieurs autres diplômes juridiques ont été créés ou mis à jour, comme, par exemple, le décret-loi n° 9/2019, qui établit les conditions nécessaires à la création d'écoles, à la constitution de groupements scolaires d'enseignement fondamental et secondaire et à la configuration du réseau scolaire ; le décret-loi n° 8/2019, qui établit le régime d'organisation, d'administration, de gestion et de fonctionnement des établissements publics d'enseignement fondamental et secondaire, entre autres.

La conclusion de la révision du curriculum de l'éducation de base ainsi que la mise en œuvre du système national d'évaluation des étudiants constituent d'autres mesures politiques mises en oeuvre dans l'horizon 2017-2021.

Tous ces changements visent à améliorer la qualité et l'équité de l'éducation, ce qui passe nécessairement par la définition de politiques claires pour les enseignants. Le pays a déjà commencé la mise en œuvre du Plan national de formation des enseignants (PNFP), inaugure un nouveau régime d'entrée et d'accès dans la carrière du personnel enseignant et établit des critères qualitatifs pour l'allocation de ressources humaines au Système éducatif, avec une formation spécifique pour l'enseignement, conformément au décret législatif LBSE n° 13/2018.

Les perspectives d'avenir, du nouveau gouvernement en place depuis mais 2021 :

- Renforcer la construction d'un système éducatif intégré dans le concept d'économie de la connaissance, avec des littératies multiples (linguistiques, sociales, logico-mathématiques, communicatives, environnementales, culturelles, numériques, maritimes) ;

- Consolider le processus d'universalisation et de qualification de l'enseignement préscolaire ;

- Consolidation de la réforme de l'éducation de base ;

- Mettre en œuvre la réforme de l'enseignement secondaire (voie générale et technique) ;



- Promouvoir et mettre en œuvre, dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire, la restructuration du modèle organisationnel et l'autonomie des écoles techniques ;

- Promouvoir, conformément au dividende numérique progressivement généré par la société capverdienne, l'inclusion et l'intégration numériques de l'ensemble de la communauté éducative ;

- Mettre en œuvre des politiques d'éducation des adultes et de formation professionnelle ;

- Stimuler une formation permanente, tout au long de la vie ;

- Reformuler et mettre en œuvre un système national intégré de formation continue et initiale pour les enseignants, les formateurs et tous les agents éducatifs ;

- Moderniser la gestion des programmes d'action sociale ;

- Aligner l'enseignement supérieur national sur les meilleures pratiques internationales ;

- Rendre le secteur de l'enseignement supérieur plus compétitif dans le contexte mondial ;

- Restructurer l'enseignement supérieur ;

- Réviser la législation qui régit le système d'enseignement supérieur ;

- Créer les conditions de la consolidation de l'Université technique de l'Atlantique ;

- En dialogue avec les établissements d'enseignement supérieur privés, définir un programme spécifique visant à améliorer leur viabilité économique et financière ;

- Encourager les universités à s'ouvrir à la société et aux entreprises en tant qu'institutions de promotion et de transfert des connaissances, des sciences, des technologies et de la recherche ;

- Renforcer l'investissement dans la mise en œuvre de l'agenda de recherche ;

- Créer un système structuré pour le financement de la science, de la technologie et de la recherche ;

- Doter le pays d'un statut pour les professeurs d'université et les chercheurs ;



- Créer un corpus législatif sur l'utilisation coopérative des laboratoires publics et similaires ;

- Institutionnaliser, par une législation appropriée, l'inclusion obligatoire des institutions de recherche et des chercheurs certifiés dans les appels d'offres publics ;

- Promouvoir, en articulation avec les universités, les centres de recherche et d'autres organisations de la société civile, et avec la participation de nos communautés d'émigrants et de leurs organisations ;

- Évaluer la viabilité institutionnelle des établissements d'enseignement et la qualité de l'enseignement, des diplômés et du personnel formé, afin d'aligner le système éducatif national sur les pays de l'OCDE ;

- Promouvoir la certification de la qualité pour tous les établissements d'enseignement du pays ;

- Intensifier et renforcer la diplomatie éducative, scientifique et technologique.

Autres ministères et groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE)

Veuillez indiquer si cet engagement a été endossé par d'autres ministères, le cas échéant, y compris le ministère des Finances, et s'il a été partagé avec le GLPE :

Cet engagement est endossé par le ministère des Finances (voir en annexe) et a été partagé avec les membres du GLPE.

Ministère de l'Éducation à Praia, Cabo Verde, le 26 juillet 2021

Directeur Général de la Planification, Budget et Gestion

MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO
DIRECÇÃO GERAL DO PLANEAMENTO ORÇAMENTO E GESTÃO

Miguel Sá Nogueira